



RAPPORT PLANÈTE VIVANTE CANADA 2020

Le Canada compte une grande variété d'espèces, qu'il s'agisse d'espèces emblématiques comme le morse de l'Atlantique et le caribou toundrique, ou d'autres moins connues, mais tout aussi importantes, comme la marmotte de l'île de Vancouver et la tortue des bois. Cependant, leurs habitats, leurs *milieux de vie*, sont menacés par des pressions causées par les humains et qui compromettent leur survie.

Des centaines de ces espèces, y compris des mammifères, des oiseaux, des amphibiens et des reptiles risquent la disparition. Des mesures de conservation d'envergure s'imposent pour prévenir la disparition d'autres espèces, car le simple fait d'identifier celles qui sont menacées ne suffit tout simplement pas.

Dans le cadre de ce projet détaillé, le Rapport Planète vivante Canada 2020 du WWF-Canada analyse les tendances des populations d'espèces indigènes de vertébrés et constate que les populations d'espèces en péril ont continué de connaître une baisse marquée. Ce rapport examine en profondeur les données sous-jacentes, fournit de l'information sur les espèces afin d'éclairer ces tendances et offre de nouvelles approches holistiques en matière de conservation.

Ces mesures dégageront des résultats parce qu'elles intègrent des méthodes scientifiques rigoureuses et des solutions climatiques basées sur la nature, des projets de conservation menés par des Autochtones ainsi que les systèmes de savoirs connexes.

QU'EST-CE QUE L'INDICE PLANÈTE VIVANTE?

L'Indice Planète vivante (IPV) est un indicateur de la biodiversité utilisé pour évaluer la situation des espèces à l'échelle mondiale, nationale ou locale. Il permet de mesurer la performance écologique en établissant des modèles de l'évolution de l'abondance des vertébrés (taille de la population) dans le temps. L'Indice Planète vivante du Canada (IPV-C) examine la tendance moyenne de l'abondance des populations de 883 espèces indigènes de vertébrés au Canada—soit la moitié des vertébrés au pays.



© Shutterstock

SITUATION ACTUELLE DES ESPÈCES AU CANADA

Le Rapport Planète vivante 2020 se concentre sur les espèces qui exigent une attention immédiate en fait de conservation parce qu'elles sont en péril de disparition. Pour prévenir leur disparition imminente au Canada, nous devons mieux comprendre l'ampleur et le taux du déclin de leurs populations, identifier les principales menaces entraînant leur déclin et définir les mesures de conservation nécessaires à leur rétablissement.

L'IMPORTANCE D'ADOPTER PLUSIEURS SYSTÈMES DE SAVOIRS

La conservation menée par les autochtones est indispensable pour favoriser la réconciliation et renouveler nos relations avec les peuples des Premières Nations, Inuits et Métis. C'est pourquoi il est essentiel de soutenir les savoirs, la gouvernance, la souveraineté et le leadership autochtones pour en arriver à une conservation juste et équitable.

L'une des premières étapes de cette démarche est la reconnaissance d'autres systèmes de savoirs et la façon dont ceux-ci contribuent à la compréhension de la nature et de notre relation avec celle-ci.

Dans le *Rapport Planète vivante Canada*, nous avons tenté d'adopter l'approche « voir avec deux yeux » qui combine les forces des perspectives autochtones et non autochtones pour créer une approche plus holistique et intégrative en matière de conservation. L'Index Planète vivante du Canada fait partie d'un système de savoirs scientifiques fondé sur une forme précise de données quantitatives. Afin de prendre en considération d'autres systèmes de savoirs importants dans l'élaboration du *Rapport Planète vivante Canada 2020*, nous avons inclus des textes sur la situation d'espèces qui explorent plus en profondeur les tendances relatives aux espèces canadiennes dans la perspective de systèmes de savoirs autochtones et non autochtones.

ESPACE ÉTHIQUE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

« L'espace éthique consiste à placer les systèmes autochtones dans une position d'équité. Les environnementalistes prennent souvent la parole au nom des peuples autochtones qui vivent dans les aires protégées pour faire valoir leurs droits et leur rôle dans les efforts de conservation. Nous voulions changer ce mode de pensée par défaut et relégitimer les systèmes autochtones afin qu'ils soient perçus sur un pied d'égalité avec les systèmes non autochtones, et que les membres des peuples autochtones soient considérés comme des experts de leurs propres systèmes de savoirs. »



Danika Billie Littlechild, professeure adjointe, Droit et études juridiques, Université Carleton, membre de la Nation crie d'Ermineskin, dans la région de Maskwacis, sur le territoire visé par le traité n° 6, co-présidente, Cercle autochtone d'experts



CONSTATS PRINCIPAUX



1. SITUATION DES ESPÈCES ÉVALUÉES EN PÉRIL À L'ÉCHELLE NATIONALE

Des 883 espèces de vertébrés comprises dans l'Indice Planète vivante du Canada, 139 ont scientifiquement été jugées comme étant menacées de disparition. Leurs populations ont connu un déclin de 59 %, en moyenne, de 1970 à 2016. Cela dit, toutes les espèces jugées en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) ne sont pas protégées en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), puisqu'environ 30 % des espèces incluses dans l'IPV-C comme des espèces évaluées en péril ne sont pas protégées par la LEP. Cette différence majeure s'explique par le fait que la liste établie par le COSEPAC est fondée entièrement sur des données scientifiques, alors que celle établie en vertu de la LEP tient compte de considérations socioéconomiques.



2. MENACES POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL À L'ÉCHELLE NATIONALE

Nous savons déjà que les espèces sont confrontées à de multiples menaces, allant de la pollution à la surexploitation des ressources en passant par les effets croissants du dérèglement climatique. Cependant, notre nouvelle étude démontre que chacune des espèces en péril fait face à cinq menaces en moyenne. Plus d'une menace pèse sur 87 % des espèces. Règle générale, les amphibiens et les reptiles forment le groupe taxonomique le plus affecté, puisqu'en moyennes sept types de menace pèsent sur eux. Le dérèglement climatique est la quatrième menace la plus courante pour les espèces évaluées en péril par le COSEPAC. En outre, des études récentes indiquent que le dérèglement climatique est de plus en plus cité comme un facteur menant au risque de disparition et intensifiant d'autres menaces.



3. SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL À L'ÉCHELLE MONDIALE

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comprend plus de 100 espèces de vertébrés menacées à l'échelle mondiale présentes au Canada, dont le macareux moine et le morse de l'Atlantique. En utilisant les données disponibles de 51 espèces, l'IPV-C pour les espèces évaluées en péril à l'échelle mondiale montre que les populations vivant au Canada ont connu un déclin de 42 %, en moyenne, depuis 1970. Le Canada a une responsabilité partagée avec le monde de contribuer à la protection et au rétablissement des espèces en péril dans le monde.



4. CARACTÈRE INADÉQUAT DES MESURES VISANT DES MENACES INDIVIDUELLES

Il existe au Canada et partout dans le monde une multitude de menaces à la biodiversité. Jusqu'à récemment, des efforts visant le rétablissement d'espèces, la planification d'aires protégées et l'atténuation des effets du dérèglement climatique ont été menés de façon décousue. Ces menaces sont souvent cumulatives ou synergiques et peuvent avoir des effets en cascade, dont la combinaison peut être plus nuisible que les menaces individuelles. Ainsi, les mesures de conservation qui visent à remédier uniquement à une seule menace sont probablement inadéquates afin de freiner et d'inverser efficacement le déclin des espèces.



5. DE NOUVELLES APPROCHES SONT REQUISSES POUR REMÉDIER À DES MENACES MULTIPLES

Les stratégies de conservation doivent regrouper des approches systématiques et à volets multiples qui s'attaquent à la fois à la perte de biodiversité et aux effets du dérèglement climatique. Une façon de procéder passe par des solutions climatiques basées sur la nature, comme la création d'aires protégées et la restauration d'écosystèmes. De telles approches contribuent à freiner la disparition d'espèces en remédiant à plusieurs menaces à la biodiversité, tout en atténuant les effets du dérèglement climatique grâce à la séquestration de carbone dans les écosystèmes naturels. Les trois éléments ci-dessous comptent parmi les plus importantes solutions pour relever ces défis :

- Aires protégées et gestion des réservoirs de carbone
- Aires protégées et de conservation autochtones
- Restauration écologique de zones dégradées



PRINCIPALES MENACES POUR LES ESPÈCES AU CANADA

 SUREXPLOITATION

 ESPÈCES ENVAHISSENTES ET MALADIES

 POLLUTION

 DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

 DÉVELOPPEMENT URBAIN

 TRANSPORT

 PERTURBATIONS PAR L'HUMAIN

 ACTIVITÉ AGRICOLE

 PRODUCTION D'ÉNERGIE

 MODIFICATION DE SYSTÈMES

 ÉVÉNEMENTS GÉOLOGIQUES

INDIGENOUS-LED CONSERVATION

« Même si les aires protégées sont importantes, elles ne suffisent pas à elles seules. Nous lançons une nouvelle façon de concevoir la conservation de la nature par les aires protégées et de conservation autochtones (APCA). Nous visons un développement économique solide en utilisant les systèmes de savoirs autochtones, ainsi que la science occidentale et la technologie moderne, afin de concevoir et d'élaborer des modèles complets et intégrés pour assurer la santé et le bien-être des communautés et des écosystèmes. »

Eli Enns, Président et chef de la direction, Fondation Iisaak Olam, Nation Tla-o-qui-aht, co-président, Cercle autochtone d'experts



PROCHAINES ÉTAPES

Nous en sommes à un moment charnière de la conservation, ici et partout ailleurs dans le monde, et le temps presse. Le Canada a une occasion majeure d'agir comme leader à l'échelle mondiale. Nous pouvons montrer au monde comment de nouvelles approches intégratives pour le rétablissement d'espèces et l'atténuation des effets du dérèglement climatique peuvent être réalisées avec des solutions climatiques basées sur la nature et des mesures de conservation menées par les Autochtones. Ce n'est pas une mince tâche, mais c'est notre responsabilité à tous et à toutes de prendre les mesures nécessaires pour renverser les tendances du déclin des espèces. Le WWF-Canada agira avec enthousiasme comme partenaire pour pavé la voie vers un Canada où la nature, les espèces et les humains cohabitent en harmonie.

